



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE SENNEVILLE

## AVIS PUBLIC

**Appel de candidatures – PROLONGATION DU DÉLAI AU 1<sup>ER</sup>  
DÉCEMBRE 2023**

**Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

Le Village de Senneville invite tous les citoyens et citoyennes ayant un intérêt pour l'architecture et l'urbanisme à présenter leur candidature pour siéger à son Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Le CCU joue un rôle actif important dans la planification du territoire. Le mandat principal du comité est d'étudier les dossiers qui lui sont soumis, de fournir des avis et des recommandations au Conseil municipal sur les sujets relevant de sa compétence en matière d'urbanisme, d'aménagement, de zonage, de lotissement ou encore de construction. Il étudie notamment les demandes concernant les modifications aux règlements d'urbanisme, les projets assujettis au règlement sur les plans d'intégration architectural;

Les membres exercent leurs fonctions dans le champ de compétence qui leur est attribué et selon les règlements en vigueur;

Le CCU siège à huis clos et le mandat d'un membre du comité est d'une durée de deux ans qui peut être renouvelé. Les membres reçoivent une allocation de présence à titre de compensation pour l'exercice de leurs fonctions;

Les critères de sélection des membres sont :

- Être disponible afin de participer aux réunions. Ces dernières se déroulent en ligne et ont généralement lieu une fois par mois, le lundi à 17 h 30;
- Posséder une bonne connaissance du territoire municipal;
- Être dynamique, avoir un esprit ouvert et critique, et souhaiter participer activement aux réunions;
- Avoir une expertise ou un intérêt dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de l'architecture du paysage, de la construction, de l'architecture ou du patrimoine constitue un atout.

Toute personne intéressée est invitée à :

- 1- Déposer sa candidature en remplissant et soumettant le [formulaire en ligne](#).
- 2- Soumettre sa lettre de motivation ainsi que son curriculum vitae à l'adresse suivante : [srobinson@senneville.ca](mailto:srobinson@senneville.ca)

Le tout au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre, 2023 à midi.

Le comité de sélection est constitué de membres élus du CCU. Ceux-ci pourront, au besoin, convoquer les candidats en entrevue.

Tout candidat retenu par le comité de sélection fera l'objet d'une recommandation auprès du conseil municipal qui, à titre d'autorité compétente, prendra toute décision quant à sa nomination.

Si le défi vous intéresse, transmettez-nous votre candidature !

## PUBLIC NOTICE

**Call for applications – EXTENSION OF THE DEADLINE TO  
DECEMBER 1, 2023**

**Planning Advisory Committee (PAC)**

The Village of Senneville invites all citizens with an interest in architecture and urban planning to submit their candidacy to sit on its Urban Planning Advisory Committee (PAC);

The PAC plays an important active role in territorial planning. The main mandate of the committee is to study the files submitted, to provide opinions and recommendations to the Municipal Council on subjects falling within its competence in matters of town planning, development, zoning, subdivision or even of construction. Notably, the PAC studies requests concerning modifications to town planning by-laws, projects subject to the by-law respecting site planning and architectural integration program;

Members carry out their functions within the field of competence assigned to them and according to the regulations in force;

The PAC meets in camera and the mandate of a committee member is for a period of two years which can be renewed. Members receive an attendance allowance as compensation for the performance of their duties;

The selection criteria for members are as follows:

- To be available to participate in meetings. They generally take place once a month, on Monday at 5:30 p.m.;
- To have a good knowledge of the municipal territory;
- To be dynamic, have an open and critical mind, and wish to actively participate in meetings;
- Having expertise or an interest in the areas of town planning, environment, landscape architecture, construction, architecture or heritage is an asset;

Any interested party is invited to:

- 1- Submit their application by completing and submitting the [online form](#).
- 2- Submit their cover letter as well as their curriculum vitae to the following address [srobinson@senneville.ca](mailto:srobinson@senneville.ca)

All no later than **December 1<sup>st</sup>, 2023, at noon.**

The selection committee is made up of elected members of the PAC. They may, if necessary, call the candidates for an interview.

Any candidate selected by the selection committee will be the subject of a recommendation to the municipal council which, as the competent authority, will make any decision regarding their appointment.

If you are motivated by the challenge, send us your application!